Cinquante-septième année. - N ° 55 A Samedi 18 et dimanche 19 mars 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1235

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

878 722 156 RCS Paris.
P.B.F.F..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 13, rue Tiquetonne, 75002 Paris.
Précédent propriétaire : 878 722 156 RCS Paris. **P.B.F.F..**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : KETABI PROJECTS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 13 avenue Trudaine 75009 Paris Capital : 15000.00 EUR Numéro unique d'identification : 891254526 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : P.B. F. F. Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 13 rue Tiquetonne 75002 Paris Capital : 1000.00 EUR Numéro unique d'identification : 878722156 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 330764.00 EUR - passif de 128376.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des actions est fixé à 15 actions de la société KETABI PROJECTS pour 1 action de la société P. B. F. F. En rémunération de l'apport effectué par P. B. F. F., KETABI PROJECTS procéderait à une augmentation de son capital social d'un montant de 15.000 euros pour le porter de 15.000 euros à 30.000 euros par l'émission de 1.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune, attribuées à l'associé unique de P. B. F. F. par application de la parité d'échange. D'un point de vue comptable et fiscal, la fusion prendra effet rétroactivement le 29 décembre 2022. . Montant de la prime de fusion / scission : 190000.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 28.02.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société KETABI PROJECTS : 15.03.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société P.B.F.F. : 15.03.2023 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..